

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2016

Réuni en séance publique à la Mairie de Gizeux sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire

Présents : Jacques BRUÈRE- Joël PERROUX - Gérald CHAIX - Christine NEVOIT - Géraud de LAFFON - Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Angélique BINET - Marie-Lise MEYNARD

Absent, excusé : Patrick NEVOIT

Membres en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10

Le Conseil Municipal :

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le nom et le siège de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil et de Touraine Nord Ouest :

- Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire
- siège : Cléré les Pins

Il est informé que les services administratifs seront répartis sur les 2 sites existants (Cléré les Pins et Bourgueil)

- Le Conseil Municipal, par 9 voix pour et 1 abstention (G. Chaix) accepte les nouveaux statuts du Syndicat Scolaire Avrillé les Ponceaux- Hommes incluant les communes de Continvoir et Gizeux à compter du 1^{er} janvier 2017.

- accepte le devis de l'Atelier Van-Guy pour la restauration du vitrail de l'oculus du clocher de l'église afin de profiter de l'échafaudage actuellement en place (667.44 € TTC)

- accepte de participer par moitié avec la commune de Continvoir aux travaux de modification et mise aux normes de l'installation électrique de la cantine suite au changement du mode de restauration scolaire (en charge pour la commune : 857.28 € TTC - Jean-Claude Vauguet)

- examine un dossier de vente d'immeuble à proximité du projet d'aménagement du centre bourg et décide, au vu de l'article L 213.2.1 du Code de l'Urbanisme, de ne pas exercer son droit de préemption.

- décide de faire l'acquisition de 10 tables pour la salle Plailly (1 500 € TTC - M.Cléménçon)

- est informé que le projet d'aménagement du centre bourg a été inscrit dans le « contrat ruralité » déposé par la Communauté de Communes auprès du Préfet.

- entend le résultat de l'enquête ciblée concernant les logements adaptés.

- fixe la date du prochain Conseil au 20 décembre.

- Tour de table :

Joël Perroux fait le point sur le marché de Noël et fixe une réunion de préparation au 05/12. Il propose au Conseil Municipal de confier la réalisation du Bulletin Municipal à Carole Réveillé comme les années précédentes - proposition acceptée.

Patricia Beaudouin Robinson

1) revient sur une précédente demande concernant le contrôle des jeux pour enfants situés dans le parc Plailly. M. le Maire l'informe que, conformément à la réglementation pour ce type d'installation, le contrôle est assuré régulièrement par les agents municipaux qui dorénavant tiendront un cahier où seront notées leurs observations.

2) indique qu'elle a l'intention de photographier les vitrines de Noël réalisées par les commerçants et artisans pour insertion dans le bulletin municipal afin de promouvoir l'offre commerciale existant dans la commune.

Jacques Bruère indique que pour faire suite à la réunion de Conseil du 11 octobre, il a demandé un devis pour un taille-haies électrique auprès de Christophe Party.

Angélique Binet revient sur les préparatifs du marché de Noël et indique le nombre d'exposants qui devraient être présents.

Elle demande si un contact a été pris avec M. Duperret pour une calèche ou une voiture à cheval pour l'animation du marché (voir Conseil du 11 octobre).

Géraud de Laffon informe qu'il a tenté de joindre M. Duperret sans succès à ce jour

Géraud Le Dorven expose au Conseil Municipal que le bail de la chasse renouvelé lors de la réunion du 8 septembre a donné lieu à questionnement de la part d'un habitant.

Marie-Lise Meynard indique que plusieurs lampes d'éclairage public ne fonctionnent pas et que d'autre part le réglage de l'éclairage (matin et soir) devra être revu compte-tenu des jours qui raccourcissent

Thierry Beaupied rappelle les dates des prochaines réunions auxquelles sont conviés les Conseillers Municipaux

Le Maire,

Thierry BEAUPIED